



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du lundi 5 septembre 2016

Membres du Bureau en exercice : 29

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU 1^{er} Vice-Président puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 6.1, 3.1, 3.2, 3.3 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, (rapport 3.9 retiré), 3.10, 4.1

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 21h15.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 5.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE (à partir du 1.2.1), M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 1.2.1), Mme Elsa MAILLOT (à partir du 5.2), M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Fabrice TAILLARD, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ

Etaient absents : M. Alain BLESSEMAILLE, M. Yoran DELARUE, M. Serge RUTKOWSKI, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT

Secrétaire de séance : Mme Martine DONEY

Procurations de vote :

Mandants : A. BLESSEMAILLE, Y. DELARUE, P. DUCHEZEAU, A. LORIGUET

Mandataires : B. GAVIGNET, J. KRIEGER, C. LIME, R. STEPOURJINE

Délibération n°2016/003328

Rapport n°3.7 - Enseignement supérieur et Recherche Subvention UFC - Guides étudiants

Enseignement supérieur et Recherche Subvention UFC - Guides étudiants

Rapporteur : Marcel FELT, Conseiller communautaire délégué

Commission : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Inscription budgétaire	
BP 2016 et PPIF 2016-2020 « Enseignement supérieur »	Montant BP 2016 : 284 000 € (enveloppe) Montant de l'opération : 4 000 €

Résumé :

L'agglomération bisontine accueille plus de 22 500 étudiants, dont 82 % sont inscrits à l'UFC. Avec ses partenaires locaux, elle réalise deux outils d'information sur les possibilités d'enseignement supérieur en région : le guide régional : que faire après le bac ? et le guide de l'étudiant 2016-2017.

Ces guides apportent aux lycéens futurs étudiants et, aux étudiants entrants, toutes les informations nécessaires à leur cursus. L'Université de Franche-Comté sollicite le Grand Besançon pour une subvention à hauteur de 4 000 €.

I. Contexte

En partenariat avec l'Agglomération, l'Université de Franche-Comté réalise deux outils d'information sur les possibilités d'enseignement supérieur dans l'Académie. La Direction de la Communication de l'Université de Franche-Comté sollicite ses partenaires locaux pour participer à ces deux supports d'information qui apportent aux lycéens et étudiants, les informations nécessaires à leur cursus. Ces guides présentent non seulement l'information en matière de formation, de calendriers des inscriptions, de contacts, mais aussi des conseils pour bien vivre sur les campus.

Ce partenariat a pour objectif de maintenir les lycéens dans notre région, et de montrer que le Grand Besançon offre des formations supérieures de qualité, ainsi que des possibilités d'insertion.

II. Les outils d'information

A/ le guide régional : que faire après le bac ?

Ce guide est destiné aux lycéens de classes de terminales et de premières de l'Académie de Besançon. Réalisé en coproduction avec la Délégation régionale de l'Onisep, cette brochure imprimée en 13 000 exemplaires, présente toute l'offre de formations supérieures en Franche-Comté, mais aussi toute la vie étudiante sur les campus, les calendriers des inscriptions et de nombreux conseils. Un espace de communication rédactionnel sur l'agglomération bisontine est réservé dans ce guide (4^{ième} de couverture).

B/ le guide de l'étudiant 2016-2017

Coédité par l'Université et le CROUS de Besançon, ce guide est imprimé en 20 000 exemplaires. Cette brochure s'adresse aux étudiants et leur propose toutes les modalités pratiques de vie sur nos campus universitaires.

Le budget prévisionnel global pour ces supports de communication est de 47 610 €. Le Grand Besançon est sollicité pour une subvention à hauteur de 4 000 €.

Mme F. PRESSE et MM. JL. FOUSSERET et D. SCHAUSS, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 4 000 € à l'Université de Franche-Comté pour la réalisation de ces 2 supports de communication.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 3

Préfecture du Doubs

Reçu le 13 SEP. 2016



Contrôle de légalité